



## Cérémonie des vœux – Samedi 13 janvier 2024

Chères Arnassiennes, chers Arnassiens,

Alors que s'ouvre 2024, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux et souhaite à chacun de vous, à vos familles et à vos proches, une année de joies, de santé et de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur.

Je ne sais pas si vous faites la même analyse que moi, mais il m'a semblé qu'en 2023, l'évolution du monde s'était accélérée !

Qu'il s'agisse de la recrudescence des conflits armés, de la refonte de la carte mondiale des ressources énergétiques ou des progrès de l'intelligence artificielle, le monde a évolué à une vitesse ahurissante !

De la situation au Moyen-Orient à la hausse de la production d'énergie renouvelable, en passant par les progrès de la recherche médicale, les choses semblent aujourd'hui très différentes de ce qu'elles étaient il y a à peine un an ou deux !

Pour mieux situer notre action dans notre environnement, tentons d'anticiper ce qui nous attend en 2024 à l'échelle du monde pour identifier les bouleversements, les incertitudes auxquels nous serons confrontés et les opportunités qui pourraient se présenter.

En 2024, le 9 juin, il y aura nos élections européennes ; mais, surtout, il y aura cette année plus de 70 élections nationales dans des pays qui ensemble abritent environ 4,2 milliards d'habitants ; soit, pour la première fois, plus de la moitié de la population mondiale.

Mais s'il y a plus de votes que jamais, il n'y a pas nécessairement plus de démocratie : de nombreuses élections ne seront ni libres ni équitables.

L'élection la plus importante aura bien sûr lieu aux USA, où les électeurs (**et les tribunaux**) rendront leur verdict sur Donald Trump, qui a paraît-il une chance sur trois de reconquérir la présidence. Les conséquences de cette élection seront mondiales et affecteront tout, depuis la politique climatique jusqu'au soutien militaire à l'Ukraine.

La transition vers une énergie propre donnera naissance à de nouvelles superpuissances vertes et redessinera la carte des ressources énergétiques. Le lithium, le cuivre et le nickel compteront bien plus, tandis que le pétrole et le gaz, ainsi que les régions qui dominent leur approvisionnement, compteront moins. La concurrence pour les ressources vertes remodelera la géopolitique et le commerce, et créera des gagnants et des perdants inattendus.

Pendant ce temps, un « feu | vert » couve parmi les électeurs qui considèrent les politiques respectueuses du climat comme une conspiration des élites contre les gens ordinaires.

En 2023, les économies occidentales ont fait mieux que prévu, mais elles ne sont pas encore tirées d'affaire, et le maintien de taux d'intérêt « plus élevés, plus longtemps » sera douloureux pour les entreprises comme pour les consommateurs.

L'IA, l'intelligence artificielle, devient réelle : les entreprises l'adoptent, les régulateurs la réglementent et les ingénieurs continuent de l'améliorer. Les inquiétudes abondent quant aux effets de l'IA sur l'emploi et au risque d'ingérence électorale. Son plus grand impact réel est de rendre le codage et le développement de programmes informatiques encore plus rapide !

Alors que les citoyens d'Europe et du monde se rassembleront pour la célébration du 80<sup>ième</sup> anniversaire du débarquement, de l'Euro 2024, des Jeux olympiques de Paris, que des astronautes feront (peut-être) une boucle autour de la Lune, les différences idéologiques seront elles mises de côté ?

Il est malheureusement probable que ceux qui espèrent une certaine unité mondiale voient encore leurs espoirs déçus en 2024...

### **Après ce tour du monde, revenons à Arnas...**

Je voudrais, en quelques mots, mettre en avant nos principales réalisations 2023 et vous présenter les temps forts de l'année 2024.

En 2023, nos priorités étaient : la maîtrise de nos finances, la gestion du projet de nouvelle école maternelle et de nouveau restaurant scolaire, la mise en place de nouveaux cheminements doux, le lancement de la réflexion sur le patrimoine communal et l'évolution du centre bourg, la mise en œuvre opérationnelle du système de vidéoprotection.

L'envolée des prix de l'énergie, l'inflation, l'ampleur de nos investissements étaient autant d'éléments nouveaux à intégrer dans notre budget. En lien avec la Dir Régionale des Finances Publiques nous avons veillé à avoir la plus grande visibilité et la meilleure fiabilité de la trajectoire d'évolution de nos finances. Nous disposons désormais d'une **prospectivité financière** que nous pouvons maintenant réactualiser en permanence.

Nous avons, ainsi pu optimiser l'équilibre emprunt / autofinancement pour financer nos investissements. Nous n'avons pas été contraints à augmenter les impôts, comme cela a été le cas de nombreuses collectivités, et nous avons pu garder une part significative de trésorerie.

Je tiens spécialement à remercier l'ensemble de l'équipe municipale et du personnel communal qui a intégré cet objectif **crucial** de maîtrise de nos dépenses afin de préserver les services sans recherche de nouvelles ressources fiscales.

S'agissant de la nouvelle école maternelle et du nouveau restaurant scolaire, l'objectif initial était une ouverture à la rentrée 2023. Malheureusement, la défaillance d'une entreprise sur le chemin critique, la nécessité de réorganiser de ce fait le planning d'intervention des entreprises combinés à la pénurie de main d'œuvre ont reporté cette ouverture à la rentrée des vacances scolaires d'hiver.

2023 aura aussi été marquée par d'importantes avancées de notre plan de développement des cheminements actifs. La Grange Perret et le Bourg sont maintenant connectés par une voie sécurisée. De nombreux enfants et parents en profitent, notamment pour se rendre à l'école où ils disposent désormais d'un garage à vélos et à trottinettes.

Conformément à nos engagements, les Prés du Marverand sont maintenant reliés au centre bourg par une voie aménagée et continue le long de la RD43. De même, il est maintenant possible de longer le Marverand depuis les Prés du Marverand jusqu'au Domaine des Vernes, à l'est du Bourg.

En 2024, un parcours pédagogique mettra en valeur la richesse de l'écosystème des berges du Marverand.

La réflexion, et l'**action** ! sur le patrimoine communal et l'évolution du centre bourg ont aussi bien avancé. En lien avec le projet des écoles, la commune a vendu une maison Rue du Beaujolais et fait l'acquisition d'une partie du terrain de la propriété Gauthier afin de sécuriser l'accès aux écoles.

Elle a aussi acquis la propriété Geoffray, qui jouxte la Halle et le parking des Sarments en vue d'un futur projet.

Notre objectif est de répondre aux attentes de tous les Arnassiens qui souhaitent que le centre bourg soit plus actif, plus vivant, plus animé, plus végétalisé et devienne un lieu de rencontre que l'on aime fréquenter.

Plus modestement, mais en cohérence avec cette volonté de favoriser l'activité dans le centre bourg, nous avons créé plusieurs places de stationnement pour desservir notre sympathique et utile Vival.

Plus de vie dans Arnas, mais aussi plus de sécurité avec la mise en œuvre de la 1<sup>ière</sup> tranche du système de vidéoprotection qui a déjà porté ses fruits dans l'élucidation de faits délictueux.

Je veux aussi saluer l'arrivée de notre nouveau policier municipal, Monsieur Marino Ortolani, ancien adjudant de gendarmerie qui, dès son arrivée, est intervenu pour assurer la proximité, le contact avec les habitants et les entreprises, la dissuasion anti-cambriolages, l'apaisement des comportements liés au stationnement et à la circulation dans le secteur des écoles.

Sur le plan de la sécurité, mais sanitaire cette fois, les résultats de la campagne de dépistage du saturnisme réalisée en début d'année 2023 se sont avérés inférieurs aux résultats des études nationales réalisées dans des contextes similaires.

Voilà un sujet d'inquiétude et de polémique enfin levé. Il convient à présent de rester vigilant et de maintenir actifs les dispositifs de contrôle existants.

Je renouvelle ici, en votre nom, l'expression de notre satisfaction quant à l'action des services de l'Etat comme je l'ai fait vis-à-vis de Monsieur le Sous-Préfet et des services de l'ARS lors de la réunion du Comité de suivi de site de l'entreprise Campine (ex RECYLEX, ex METALEUROP).

Dans la continuité de ce sujet, je vous informe qu'en 2024, notre plan communal de sauvegarde sera actualisé et que vous serez destinataires d'un nouveau document d'information communal sur les risques majeurs vous indiquant les bons réflexes à adopter.

Alors 2024, parlons-en ! Quelles sont nos priorités ?

Vous allez voir, que sans surprise, elles ne seront guère différentes de 2023...

1<sup>ière</sup> priorité : maîtriser les finances publiques, la fiscalité, et maintenir un haut niveau de service rendu aux habitants ; je n'y reviens pas.

Cela nécessitera de rechercher toutes les pistes de nouveaux financements mais aussi de réduction des dépenses, de standardisation des prestations, de mutualisation, etc. Cela demeurera un défi permanent pour votre équipe municipale.

En effet, Arnas se développe et continuera à se développer respectant en cela les objectifs du précédent PLUiH. Aujourd'hui, Arnas compte 4 200 habitants et, à court terme, de nouveaux habitants vont nous rejoindre avec l'achèvement des deux dernières résidences des Prés du Marverand.

2<sup>ième</sup> priorité : ouvrir l'école maternelle et le restaurant scolaire dans de bonnes conditions pour les élèves, les enseignants et les parents.

Ces nouveaux locaux vastes, modernes, confortables, apporteront à tous : enfants, enseignants, personnels d'accueil et de restauration, une qualité de vie, de travail et d'apprentissage sans commune mesure avec les locaux actuels.

Dès que l'école maternelle et le restaurant scolaire seront en fonction, les travaux d'extension et de rénovation de l'école **élémentaire** démarreront et se dérouleront selon un planning très serré afin de disposer d'un bâtiment totalement opérationnel à la rentrée 2025. Je rappelle que les travaux s'effectueront en site occupé, ce qui constitue un important facteur de complexité.

Nous porterons les autres sujets majeurs de l'année 2024 avec l'Agglomération.

1<sup>er</sup> sujet : l'urbanisme, et plus précisément le futur Plan local d'urbanisme et d'habitat intercommunal (PLUiH)

Après plusieurs années de travaux, le PLUiH sera arrêté au début de l'été en vue d'être proposé à la consultation publique et de devenir opposable début 2025.

Nous avons veillé à ce qu'Arnas se développe de façon maîtrisée. Maintenant que nous pouvons proposer des parcours résidentiels diversifiés, notre priorité est de préserver les espaces agricoles et la qualité des zones pavillonnaires existantes. Les éléments patrimoniaux bâtis remarquables, les grands arbres, les trames vertes, les haies... les bâtiments agricoles à conserver ont tous fait l'objet d'un repérage et feront l'objet d'une protection.

De même, nous avons apporté une attention toute particulière à la préservation des paysages, des cônes et points de vue panoramiques...

Dès 2021, face à l'importante pression foncière qui s'exerce sur notre commune et aux risques de dégradation du bien vivre ensemble, nous nous étions dotés d'outils permettant de protéger les secteurs à enjeux de la commune.

Désormais, depuis l'adoption du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, de protection des espaces, et dans l'attente du PLUiH, un sursis à statuer peut être opposé à tout projet qui ne correspondrait pas à nos orientations.

Comme nous, l'Agglomération a à cœur de mettre en œuvre un modèle résidentiel plus équilibré, plus qualitatif et plus vertueux ; de placer la transition écologique et la protection du cadre de vie au cœur des projets.

D'ailleurs, au sujet de la transition énergétique et de la rénovation de l'habitat, je vous rappelle que l'Agglomération encourage ces opérations en proposant à tous ses habitants, en plus des aides de l'Etat, des aides spécifiques accessibles à tous sans condition de revenus.

Ainsi, depuis septembre 2022, 61 ménages de l'Agglomération ont bénéficié de ces aides (dont 6 résident sur Arnas).

Pour réaliser ces travaux, les ménages ont la plupart du temps recours à des entreprises situées sur le territoire de l'Agglomération ou à proximité. C'est donc un double bénéfice pour notre territoire : moins de consommation d'énergie et plus d'emploi !

Car, au fond, pourquoi conduisons-nous nos actions ?

Pour créer de la richesse, créer de l'emploi, préserver le pouvoir d'achat, la capacité d'investissement des entreprises. Alors oui, il faut maîtriser notre fiscalité, oui il faut économiser nos ressources, les décarboner, mais notre devoir est et surtout d'œuvrer au développement économique de notre territoire. D'ailleurs, cette logique de préservation, de transition n'est pas antinomique avec le développement économique ; bien au contraire, à l'avenir ce sera vraisemblablement un des principaux secteurs d'innovation et de développement.

Sur notre territoire, le projet BeauParc qui sera générateur de centaines d'emplois est le parfait exemple de ces nouveaux enjeux.

Après des moments "difficiles" dans notre relation avec l'Etat, du fait des contraintes et interrogations liées à la mise en œuvre du principe de "Zéro artificialisation nette", le projet a pu connaître une avancée significative en 2023 grâce à la qualité du travail réalisé par l'Agglomération et l'aménageur.

La commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) qui veille à ce que l'artificialisation des terres agricoles s'opère sans préjudice à l'environnement et à la profession agricole a rendu un **avis positif** sur le projet BeauParc !

De ce fait, notre projet, très qualitatif sur le plan environnemental, qui vise à développer et à rapprocher emploi et habitat, sur notre territoire, et non sur celui de la Métropole, se voit relancé. Son avancée se calera sur celle du PLUiH.

Après cette bonne nouvelle, et avant d'honorer comme le veut la tradition, les Arnassiens qui œuvrent au rayonnement de notre commune ou se distinguent par leur action au service de notre village, j'ai une exclusivité, un scoop à vous communiquer...

Il concerne une Arnassienne qui a contribué au rayonnement de notre commune et s'est distinguée par son action au bénéfice de notre village peut être plus qu'aucune autre...

J'ai, **aujourd'hui**, l'immense plaisir de vous **dévoiler** le nom de notre nouvelle école maternelle.

**Elle portera le nom d'Anne de Fleurieu !**

Le conseil municipal d'Arnas entend ainsi honorer trente-huit années d'attachement indéfectible à notre commune.

De 1972 à 2010, Anne de Fleurieu a transformé notre commune qui a doublé sa population et vu fleurir de multiples équipements : le lotissement du Pré du Moulin et l'espace Grange du Moulin au début des années 80, les Sarments en 1984, la zone économique Chavanne en 1991, la Polyclinique en 1994, le lotissement du Bois Crozet en deux phases : 1997 et 2008, le diffuseur nord en 2006, l'Escale en 2007, la nouvelle mairie en 2008 et... déjà, les agrandissements successifs de l'école et du restaurant scolaire...

Ce regard en arrière montre à quel point les dynamiques d'évolution et d'adaptation des services sont ancrées dans l'identité d'Arnas... En 2024, cette dynamique connaîtra une nouvelle étape marquante.

Dans l'immédiat, et, du fond du cœur, je vous renouvelle mes vœux et souhaite, avec toute l'équipe municipale, que, pour vous aussi, 2024 soit une très belle année !

Je souhaite aux conscrits de la 4 une belle fête, une belle Vague solidaire !

Vous aurez la possibilité de visionner une synthèse de mon message dans une courte vidéo postée sur YouTube dans la journée.

Michel Romanet-Chancrin